

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 6 avril 1992

La séance est ouverte à 11 heures.

---

*Prière*

---

### INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

#### LA CHAMBRE DES COMMUNES

##### PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT

**M. Ken Hughes (Macleod)** propose:

Que le Règlement de la Chambre des communes soit modifié pour indiquer que seuls les votes qui portent sur les dépenses publiques, les subventions ou les sommes portées au débit des recettes de l'État et parrainées par le ministre des Finances sont considérés comme des votes de confiance et qu'aucun député, à l'exception du ministre, ne peut présenter une motion qui aurait pour conséquence d'augmenter les dépenses publiques.

— Monsieur le Président, je me réjouis de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui de débattre cette question importante qui pourrait avoir de si grandes répercussions sur le fonctionnement de la Chambre.

J'ai proposé cette motion pour plusieurs raisons et je voudrais les exposer en détail.

Tout d'abord, je souhaite vivement qu'on renforce le rôle du simple député, à la Chambre; j'entends les simples députés de tous les partis représentés à la Chambre. En augmentant le rôle de ces députés, on accroît leur capacité de lutter au nom de leurs électeurs et de les représenter, et c'est ce que je fais aujourd'hui, au nom des habitants de Macleod, en proposant cette motion.

Celle-ci aiderait à faire en sorte que le Cabinet continue à prêter une oreille attentive aux simples députés de tous les partis de la Chambre et qu'il réponde à leurs besoins et aux démarches qu'ils font au nom de leurs électeurs.

Je voudrais aussi faire disparaître la fausse notion parfois très courante à mon avis, et selon laquelle les whips des partis disent toujours aux députés comment ils doivent voter pour toutes les motions. Je vote à la Chambre pour représenter mes électeurs, les intérêts des habitants de Macleod et il y a des moments où je suis vraiment contrarié qu'on laisse entendre que d'une manière ou

d'une autre on me dit quoi faire, ou que je ne fais pas partie du consensus obtenu pour les motions et les projets de loi que nous proposons à la Chambre en tant que parti. L'autre fausse notion selon laquelle le premier ministre me dit en quelque sorte comment voter au sujet de toutes ces questions est encore moins fondée et encore plus fausse.

En tant que membres du même parti, nous travaillons ensemble. Nous arrivons à un consensus. Nous débattons. Au sein du caucus, nous avons des discussions passionnées sur toutes les questions importantes. Lorsque nous prenons une décision, nous la présentons d'une même voix à la Chambre. Si je ne suis pas d'accord, je suis entièrement libre de m'opposer à une motion. Ce que j'aimerais, c'est faire adopter cette motion par la Chambre pour mettre fin à ces mythes.

Également pour une autre raison qui m'amène celle-ci directement au point suivant. J'aimerais faire en sorte qu'un gouvernement ne risque plus de se voir renverser à la Chambre au sujet d'une question qui n'est pas vraiment une motion de confiance. Autrement dit, qu'on analyse les choses et qu'on se demande si, objectivement, un gouvernement devrait ou non être renversé lorsque cette motion particulière est présentée. Dans de nombreux cas, la Chambre est saisie de questions dont le rejet ne devrait pas entraîner le renversement du gouvernement. Les députés, quels qu'ils soient et de quelque côté qu'ils siègent, peuvent très bien trouver à redire à ces questions.

De façon plus générale, j'espère que cette motion montre combien il est essentiel de réformer les institutions centrales au Canada. Les Canadiens réclament généralement une réforme fondamentale des institutions.

J'ai eu le privilège de faire partie du Comité mixte spécial sur le renouvellement du Canada et donc d'entendre les gens exprimer ce point de vue. Partout où nous sommes allés au Canada, nous avons constaté que les gens estiment nécessaire de procéder à une réforme du Sénat. J'en suis absolument convaincu moi-même. Et je crois que nous devons le faire dans les meilleurs délais.

Ils ont parlé de la nécessité d'une réforme de la Chambre des communes. La motion s'inscrit dans cet esprit, et j'espère vraiment que nous pourrions faire des progrès à cet égard aujourd'hui. Ils ont dit qu'il fallait que les